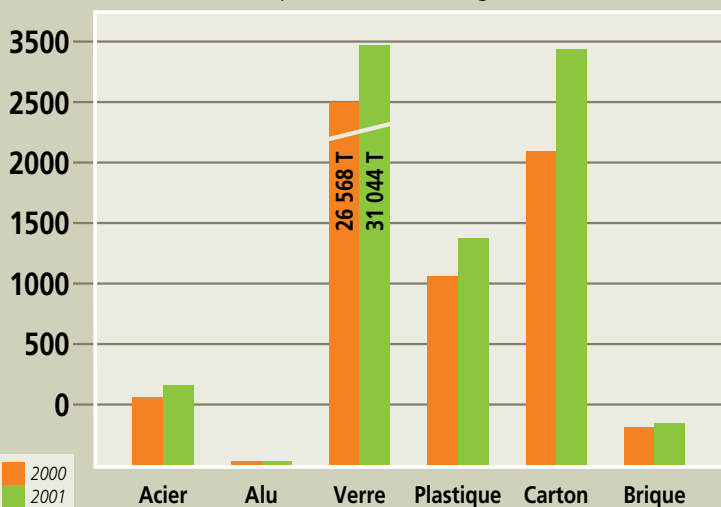


QUEL BILAN DE LA GESTION DES DÉCHETS ? DES AVANCÉES NOTABLES

LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS,

TONNAGE VALORISÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE
(d'après Éco-Emballages)



Les collectes sélectives sont en plein développement : depuis 2000, plus de 80 % de la population est concernée par ce système. 29 kg d'emballages sont triés par habitant en 2000, pour 34 en 2001. En 1998, ces collectes ont permis d'extraire 13 % du tonnage des OM.

POINTS A AMELIORER :

Ces taux vont être augmentés notamment par le développement des performances en zone urbaine (agglomération de Nantes et de Saint-Nazaire)

L'ensemble du département en 2002, est pratiquement couvert par un réseau de déchetteries pour la collecte des "encombrants". A l'exception du "tout venant", les déchets repartent vers des filières de valorisation. Une enquête ADEME (2000) estimait une valorisation directe de 42 % et une valorisation énergétique de 13 %.

POINTS A AMELIORER :

- la gestion des déchets verts et inertes,
- l'optimisation du tri,
- l'accueil des déchets des artisans,
- la résorption des décharges brutes.

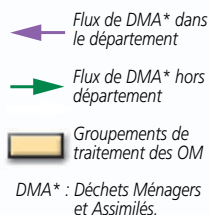


LA GESTION DU TRAITEMENT

Les outils de traitement disposant d'une importante viabilité sont insuffisants et impliquent des transferts de plus en plus distants.

POINTS A AMELIORER :

- compléter le réseau de centre de tri OM et DIB,
- garantir l'élimination de plus de 100 000 t de déchets actuellement exportés dans les départements limitrophes, (30 %)
- limiter les distances de transport.



Types d'installation

